

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la Société

Journal de la société statistique de Paris, tome 56 (1915), p. 17-30

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1915__56__17_0

© Société de statistique de Paris, 1915, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 2-3 — FÉVRIER-MARS 1915

I

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 20 JANVIER 1915

SOMMAIRE

OUVERTURE DE LA SÉANCE, PAR M. HUBER, PRÉSIDENT.

ALLOCATION DE M. LE PRÉSIDENT.

INSTALLATION DU PRÉSIDENT POUR 1915 ET DU BUREAU.

DISCOURS DE M. BELLOM, PRÉSIDENT POUR 1915.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 18 NOVEMBRE 1914.

NÉCROLOGIE : MM. BERNARD ET LELIÈVRE.

CORRESPONDANCE ET PRÉSENTATION D'OUVRAGES.

COMMUNICATION DE M. LE D^r CHERVIN A PROPOS DU SULTAN HUSSEIN-KEMAL.

COMMUNICATION DE M. PAUL MEURIOT SUR LA STATISTIQUE DE NOTRE PREMIÈRE LOI ÉLECTORALE (1791)

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 17^h 30 sous la présidence de M. Michel HUBER, président, qui prononce l'allocution suivante :

ALLOCATION DE M. LE PRÉSIDENT

MES CHERS COLLÈGUES,

Arrivé au terme du mandat que vous m'avez confié, j'ai le devoir de vous exprimer ma profonde gratitude pour le grand honneur que vous m'avez fait et pour la bienveillance qui a rendu agréable et facile une tâche que je n'envisageai pas, je l'avoue, sans quelque appréhension.

Mais les fondateurs de notre Société l'ont dotée d'une organisation si parfaite que le président n'a guère qu'à laisser faire les collaborateurs dont il est entouré. Aussi me permettez-vous d'adresser mes remerciements les plus cordiaux aux membres de notre Conseil qui ne m'ont pas ménagé leurs pré-

cieux avis et leur dévoué concours; à notre actif secrétaire général, mon camarade Barriol, dont vous connaissez les qualités d'organisateur avisé, d'administrateur prudent et habile; à notre dévoué trésorier, M. Matrat, qui a pu assurer avec son zèle habituel la gestion de nos finances, malgré une longue et douloureuse maladie; à notre secrétaire des séances, M. Simiand, qui s'est acquitté avec talent d'une tâche délicate.

Grâce à eux, grâce à vous tous, mes chers Collègues, cette année de présidence restera l'un des meilleurs souvenirs de ma carrière; croyez à ma profonde reconnaissance pour la constante sympathie que vous n'avez cessé de me témoigner; je m'efforcerai de reconnaître ma dette en continuant à servir avec dévouement les intérêts de la Société.

MES CHERS COLLÈGUES,

Les tragiques événements de ces derniers mois n'ont pas sensiblement diminué l'activité de la Société de Statistique. Nos séances mensuelles ont été tenues aux dates fixées et les dernières livraisons de notre Journal ont à peine subi un léger retard.

Cependant un grand nombre des membres actifs de notre groupe ont rejoint aux armées le poste qui leur était assigné ou repris du service pour la durée de la guerre, notamment MM. Bloch, Bunle, Corréard, Roger Delatour, Dugé de Bernonville, Girard, de Lasteyrie, Lenoir, Lucien March, François Marsal, Risser, A. Robert, Simiand, Théry, de Vaugelas, de Ville-Chabrolle.

Cette liste est sans nul doute incomplète et je m'en excuse auprès de ceux qui sont bien involontairement omis.

A tous nos collègues qui participent à la défense du sol sacré de la patrie, j'adresse l'hommage affectueux et les souhaits cordiaux de la Société de Statistique.

Parmi ceux que je viens de nommer, MM. Bunle et de Ville-Chabrolle, assez sérieusement blessés, sont aujourd'hui hors de danger. Mais si nous n'avons pas de plus graves malheurs à déplorer dans nos rangs, plusieurs de nos collègues ont été cruellement frappés dans leurs plus chères affections : je prie MM. Desroys du Roure, Doumer, Cadoux et Meuriot de bien vouloir accepter l'expression de nos vives condoléances.

Nous avons perdu, en 1914, plusieurs des membres titulaires de notre Société : MM. Alphonse Bertillon, Georges Cochery, Jude et Tranchant; je m'excuse d'empiéter sur les attributions de mon successeur en ajoutant à cette liste le nom d'un de nos vice-présidents, M. Jules Bernard, décédé il y a quelques jours à peine. Rendons un dernier hommage à ces confrères regrettés dont nous garderons fidèlement le souvenir.

Mais l'année 1914 ne nous a pas apporté que des sujets de tristesse. En janvier dernier, nous avons eu le plaisir de remettre à notre collègue et ami Rouleau la médaille d'or que votre Conseil avait décidé d'attribuer au lauréat du premier concours Émile Mercet.

Un certain nombre de nos collègues ont reçu de hautes distinctions : le professeur Charles Richet, dont l'année précédente nous fêtions le prix Nobel, a été promu commandeur de la Légion d'honneur; MM. Fillassier et Quiquet ont été nommés chevaliers; nous nous en sommes tous sincèrement réjouis.

Les pertes que nous avons subies ont été, non pas réparées, mais du moins atténuées par des adhésions nouvelles, dues pour une bonne part à l'active propagande de notre secrétaire général. Notre effectif s'est ainsi accru de seize nouveaux membres titulaires : MM. B. Lavergne, Gabriel Faure, Paul Massiot, Georges Sarton, René Théry, Chapron, Bloch-Pimentel, Frèrebeau, Lafeuille, Allemandet, Georges Hamon père, Georges Hamon fils, Liermain, Henri Charbonnel, Delmas et Charles Martin. Vous avez en outre élu deux

membres associés étrangers, MM. Mortara et Ottolenghi. Je souhaite une cordiale bienvenue à nos nouveaux confrères; nous espérons que leur précieuse collaboration nous permettra de développer encore l'activité de notre Société.

Je disais tout à l'heure que cette activité n'avait pas faibli en 1914, malgré les événements. Pour s'en convaincre, il suffit de procéder à la petite revue que l'usage impose d'ailleurs à votre président sortant.

Pendant les trois derniers mois de l'année, les communications ont été aussi nombreuses qu'à l'ordinaire, mais tous nos travaux ont été directement inspirés par la guerre, sauf un, celui de M. Malzac sur *les élections législatives de 1914*.

C'est ainsi que M. Paul Meuriot nous a successivement entretenus de la *Société de Statistique pendant la guerre de 1870-1871*, de la *population d'origine allemande dans les pays annexés* et de *l'organisation administrative de l'Alsace-Lorraine* avant et après la guerre de 1870. — M. le Dr Chervin nous a très clairement exposé une question difficile et complexe entre toutes, celle des *nationalités dans l'Empire austro-hongrois*. — M. Fernand Faure, à peine rentré d'un voyage en Égypte, nous a parlé du *canal de Suez*, de ses moyens de défense, de son trafic en temps de guerre, avec l'autorité d'un observateur sagace et compétent. — Enfin, M. Michel, particulièrement désigné pour cette tâche par ses fonctions d'inspecteur au Crédit Foncier, nous a présenté un essai d'évaluation de la *propriété immobilière du territoire français encore envahi au 15 novembre 1914*.

Pendant le premier semestre de l'année, les communications présentées en séance avaient porté, en majeure partie, sur des questions d'ordre économique et financier.

M. Alfred Neymarck nous avait tracé en 1913 un saisissant tableau des tempêtes qui bouleversent parfois les cours des valeurs mobilières; avec sa science et son autorité coutumières, il nous a dépeint en 1914 les *beaux temps de la Bourse*. Les habituels conseils de prudence par lesquels il concluait étaient tout à fait opportuns : les grands marchés financiers du monde ne devaient pas tarder à être secoués par un des plus terribles ouragans qu'ils aient jamais subi.

Les séances suivantes avaient été occupées par deux communications portant sur des sujets connexes. L'une, de notre éminent confrère M. Edmond Théry, sur la *monnaie de papier*, a provoqué une intéressante controverse entre son auteur et M. Yves Guyot; l'autre, sur la *circulation monétaire de la France*, nous a permis d'apprécier encore une fois la netteté et la documentation précises qui caractérisent tous les travaux de M. Roulleau.

M. Yves Guyot a commenté devant nous avec son autorité et son habituel esprit critique les résultats de la récente *évaluation des propriétés non bâties*, qui doit servir de base à l'avenir pour la perception de l'impôt foncier.

M. Charles Gallot, chef de bureau à la préfecture de la Seine, nous a exposé avec compétence et clarté la *nouvelle forme du budget de la Ville de Paris*.

Enfin, M. Paul Meuriot, par l'étude détaillée des rapports commerciaux de l'Empire allemand et de l'Empire britannique, a éclairé les diverses phases de ce qu'on a appelé le *duel économique anglo-allemand*, duel qui ne devait pas tarder à changer de caractère.

Au mois de mai, une spirituelle et suggestive communication du Dr Leredde sur les *méthodes de statistique médicale* a provoqué une intéressante discussion sur la valeur et la portée des méthodes statistiques, sur la validité de leur application aux sciences biologiques.

J'ai gardé pour la fin la communication dans laquelle mon prédécesseur et ami, M. Cadoux, nous a présenté les brochures de M. Ghikas sur la *statistique et la paix en Orient*. L'idée de fonder l'ordre dans les Balkans, sur des statistiques impartiales, part d'une inspiration généreuse et ne peut que séduire des statisticiens; mais n'était ce pas demander aux peuples balkaniques une sagesse

et un respect des conventions dont de plus grandes nations se sont montrées incapables?

En dehors des communications présentées au cours des séances de 1914, notre Journal a publié un grand nombre d'articles originaux, de chroniques, de comptes rendus bibliographiques qui constituent, au profit de tous, une documentation aussi sûre qu'abondante.

Je citerai pour mémoire la fin du travail de M. Bellom sur la *statistique internationale de l'assurance contre l'invalidité* et le texte de deux communications discutées en 1913, celle de M. Malzac sur l'*assistance aux vieillards en France et en Angleterre*, celle de M. March sur la *statistique des fonctionnaires*.

Notre gracieuse collègue, M^{lle} Lydie de Pissargewsky, a commenté les résultats d'une enquête sur les *conditions professionnelles des ouvrières de l'aiguille en Finlande*.

Continuant la série de ses travaux sur les valeurs mobilières, M. Alfred Neymarck nous a donné son travail annuel sur les *émissions et remboursements des six grandes compagnies de chemins de fer en 1913*. Dans une courte note, il a comparé l'*activité de la circulation à Paris et à Londres*.

Notre regretté vice-président, Jules Bernard, nous a présenté les *résultats statistiques du transport des colis postaux* sur les grands réseaux français en 1913.

Reprenant un de ses thèmes favoris, M. Paul Meuriot a comparé le critérium adopté en France pour définir la *population urbaine* à ceux en usage à l'étranger. Tour à tour il a résumé et commenté le Censur des États-Unis et celui de la Nouvelle-Zélande, le recensement de l'Algérie et celui de la population de jour à Londres. Il n'y a guère de numéros de notre Journal où nous ne retrouvons une ou plusieurs fois sa signature au bas d'articles sur les cultes aux Pays-Bas, les suicides en Espagne, l'instruction publique en Autriche, les élections législatives en Italie, l'état économique du grand-duché de Luxembourg, le développement industriel de l'Australie. L'activité de notre laborieux et distingué collègue n'a pas été moins grande en 1914 que les années précédentes et nous le remercions ici de sa précieuse collaboration à notre Journal.

Je dois me hâter; aussi me contenterai-je de signaler encore les articles de M. Arthur J. Cook sur la *gestion des affaires municipales de Londres* et d'adresser nos sincères remerciements aux rédacteurs de nos chroniques: MM. Bellom, pour les questions ouvrières et les assurances; Hertel, pour les transports; Roulleau, pour les banques et les questions monétaires; Yvernès, pour les statistiques judiciaires, et, enfin, M. de Ville-Chabrolle pour la chronique de statistique agricole inaugurée en 1914.

Je n'aurai garde d'oublier les exposés si clairs et si complets de notre ponctuel trésorier sur les comptes de 1913 et le budget de 1914, non plus que les intéressantes notices bibliographiques de MM. Barriol, Bloch, Brochu, Dubern, Duménil, Yves Guyot, Lucien March, Meuriot, Michel, Pierre Neymarck et Roulleau.

Il ne me reste plus, mes chers Collègues, qu'à saluer les nouveaux membres du Bureau et du Conseil: M. Maurice Bellom, que vous avez appelé à la présidence; M. Raphaël-Georges Lévy, qui devient vice-président; MM. Delamotte et Girard, que vous avez élus membres du Conseil; MM. Barriol, secrétaire général, et Matrat, trésorier, dont vous avez renouvelé le mandat.

Si les événements les plus probables étaient ceux qui se réalisent toujours, vous m'auriez précédé depuis longtemps à cette place, mon cher Président; une voix plus autorisée aurait développé les raisons qui ont déterminé le choix de nos collègues.

Ingénieur en chef au corps des Mines, vous appartenez à une élite qui a donné à l'économie sociale plusieurs de ses maîtres les plus éminents. Avant de succéder au regretté Cheysson dans sa chaire de l'École supérieure des Mines, vous aviez déjà acquis une réputation universelle en consacrant aux assu-

rances sociales une œuvre magistrale, un monument considérable dont on s'étonne que le labeur d'un seul ait pu suffire à l'édifier. D'ailleurs, votre activité ne s'est pas limitée à ce sujet, si vaste soit-il; il me suffira de rappeler les vues originales que vous avez émises sur la constitution d'un corps de comptables, sur le rôle social des ingénieurs, sur l'enseignement économique dans les écoles techniques.

Depuis 1890, vous appartenez à la Société de Statistique et trois ans après vous commencez cette série de chroniques des questions ouvrières et des assurances, marquées au coin de votre esprit vif et précis. En feuilletant notre Journal, je retrouve votre signature au bas de nombreux articles; il est inutile de les énumérer et de rappeler qu'ils vous ont valu en 1901 la médaille Bourdin, pour nous persuader que les intérêts de notre Société ne pouvaient passer en de meilleures mains.

Je vous transmets avec plaisir, mon cher Président, les pouvoirs qui m'avaient été confiés, et je vous prie de bien vouloir occuper cette place qui vous appartient.

INSTALLATION DU PRÉSIDENT POUR 1915 ET DU BUREAU

M. HUBER invite M. Bellom à prendre place au bureau ainsi que le secrétaire général, M. Barriol; il excuse le secrétaire des séances, M. Girard, que ses fonctions militaires ont empêché de venir à cette séance.

DISCOURS DE M. MAURICE BELLOM, PRÉSIDENT POUR 1915

M. Maurice BELLOM, invité par M. Huber à prendre place au bureau, prononce une improvisation dont le début et la fin sont seuls reproduits ci-après, la partie principale devant être publiée sous forme d'étude spéciale dans un numéro ultérieur.

« MES CHERS COLLÈGUES,

« Les circonstances de l'heure présente imposent à la gratitude que je vous dois une expression et un degré d'un caractère exceptionnel.

« Mobilisé depuis le deuxième jour des hostilités et occupé à la défense du camp retranché lors de cette période critique où les pouvoirs publics croyaient devoir porter en dehors de la capitale le siège du Gouvernement, je n'aurais point le cœur d'entonner le chant d'allégresse de tel de mes prédécesseurs ni de rivaliser avec tel autre de fine ironie ou de spirituelle allure. Ma première parole doit être, parce qu'elle est la traduction de ma perpétuelle pensée, pour ceux de nos collègues qui ont sacrifié au pays le meilleur d'eux-mêmes, ces êtres chers, fauchés au début de la vie par le projectile aussi inintelligent que meurtrier, frappant l'élite à côté de la médiocrité et atteignant d'un coup doublement cruel les forces vives de la nation dans la présente défense du foyer menacé comme dans le futur relèvement des ruines accumulées par un vandalisme sans scrupule. Mais à côté, que dis-je, en avant de ces héros dont l'Écriture sainte consacre le souvenir parce qu'ils sont morts plutôt que de laisser asservir leurs foyers, je dois saluer ceux qui sont tombés au cours de leur mission d'éducateur, soit en formant sous les drapeaux les légions qui refoulent devant nos yeux le violateur de notre sol, soit en développant dans les sciences, les lettres ou les arts la véritable culture, apanage de la civilisation, que nous opposons victorieusement aujourd'hui à la prétendue culture, forme de la barbarie moderne. Hélas! mes prédécesseurs ont été sous ces formes diverses les « Abraham » de ces nouveaux « Isaac », et, si nous n'avons pas vu leur bras arrêté ici-bas par le Dieu d'infinie bonté, c'est que l'impuissance humaine de nos regards terrestres nous oblige à recourir aux lumières de la foi pour

comprendre qu'Il réservait à leurs fils une félicité supérieure et immédiate dans la bienheureuse société où il n'y a plus de larmes. Frappé moi-même comme eux, je m'imagine voir un jeune officier, victime des manœuvres en temps de paix, il y a un an à peine, accueillir aujourd'hui dans cette société d'éternel bonheur les soldats qu'il avait formés pour la lutte et à qui il envie la gloire d'être tombés les armes à la main, face à l'ennemi, tandis que ses compagnons d'âge écrasés naguère par l'effort d'un labeur intensif et de la précocité d'un cerveau trop puissant pour le corps, s'associent à la réception triomphale ménagée aux nouveaux venus dont, hélas ! nous leur envoyons chaque jour de trop nombreux contingents. Puisse cette double pensée du sacrifice fécond et de la vie future soutenir les pères éprouvés comme elle m'a réconforté moi-même : ils puiseront le secret de l'abnégation à la double source de l'amour du travail et du sentiment religieux, c'est-à-dire qu'ils en trouveront les éléments dans la conscience d'une tâche virilement accomplie et dans l'indéfectible espérance d'un céleste revoir. Ils en trouveront d'ailleurs l'écho simultanément dans les paroles vibrantes des ministres de tous les cultes, depuis les sermons du père Janvier et la lettre pastorale du cardinal Mercier jusqu'aux discours du pasteur Wilfred Monod et du grand rabbin de Paris, L.-H. Dreyfus. Union supérieure encore à l'union nationale déjà qualifiée de *sacrée* : car cette union des pasteurs d'âmes peut être qualifiée de *sainte*, puisqu'elle touche aux perspectives d'un au-delà qui, pour chacun de nous, peut s'ouvrir avec une impressionnante soudaineté.

« Vous m'excuserez, je l'espère, mes chers Collègues, de rompre avec vos traditions en laissant mon cœur s'épancher devant vous peut-être au delà des limites que lui auraient assignées les ordres de la raison. Vous comprendrez de même que j'aie préféré consacrer à une œuvre patriotique, le *Secours national*, la somme que mes prédécesseurs avaient affectée à l'amélioration de notre traditionnel dîner.

« Mais ce n'est point le seul motif qui me détermine à recourir aux trésors de votre bienveillance. Ne m'en avez-vous point, d'ailleurs, donné naguère la preuve en m'attribuant le prix Bourdin à une époque où votre indulgent verdict devançait mes efforts ? Je suis aujourd'hui confus des termes trop flatteurs par lesquels mon prédécesseur immédiat vient de m'appeler à cette place occupée par lui avec une autorité dont je voudrais sans doute lui dérober le secret. J'en avais du reste, il y a quelques semaines, prévenu notre cher secrétaire général, et il est plus coupable que moi, qu'il me permette de le lui dire en toute amitié, pour n'avoir pas voulu vous soumettre la combinaison qui, en prorogeant d'une année les pouvoirs de votre Bureau sortant, vous eût garanti de la part de votre président de 1915 une tenue plus correcte dans la séance d'ouverture et une présence plus constante dans les réunions ultérieures. Vous n'auriez pas eu devant vous, au lieu de la grande tenue des jours de fête, la sévère tenue de campagne, la seule que je porte depuis près de six mois, et vous n'auriez pas risqué de voir vos débats subitement privés de celui sur qui vous étiez fondés à compter pour en diriger le cours. Mon excellent ami, M. Barriol, n'a pu triompher de mes scrupules qu'en m'assurant du concours éventuel de nos présidents de demain, oublieux dans son habituelle modestie qu'il était toujours là pour veiller aux moindres détails comme le plus fidèle gardien des traditions de notre Société.

« Toutefois l'inexactitude de ma présence ne compromettra, je vous en donne l'assurance, ni la fidélité de ma gratitude à votre égard, ni la permanence de ma collaboration à votre œuvre. Je n'ai jamais négligé, même sous les drapeaux, la rédaction trimestrielle de vos chroniques, et je tiens à vous donner dès aujourd'hui la primeur d'une mesure de détail que je compte appliquer à nos procès-verbaux en demandant que la lecture et la consultation en soient facilitées par la reproduction, sous forme de titres en caractères très visibles, des diverses rubriques du sommaire qui les précède.

« Ce que je solliciterai, du moins, c'est la liberté de rompre avec vos traditions en raison de l'état de guerre qui détourne les regards des questions sociales : au lieu de consacrer cette première séance à une étude qui, comme celle de mes prédécesseurs, se rattache aux objets particuliers des travaux du nouveau président, je voudrais traiter un sujet plus approprié aux circonstances actuelles et, dans ce but, examiner devant vous le concours que l'esprit statistique est susceptible d'offrir à la préparation et à la conduite de la guerre. »

Après avoir développé ce sujet, M. Maurice Bellom a terminé son improvisation par les paroles suivantes :

« Développer par nos travaux, même durant la guerre, l'esprit statistique, ce n'est donc pas s'exposer au reproche mérité par les intellectuels de Byzance qui philosophaient à l'heure où l'ennemi était aux portes de leur ville. Bien plus, ce n'est pas seulement préparer, pour le lendemain d'une paix qui, si elle peut être lointaine, sera certainement glorieuse, le rayonnement scientifique de la France dans un monde libéré de toute menace d'hégémonie; c'est encore assurer, en vue et au cours de la guerre, par la diffusion des habitudes de précision, de méthode et d'ingéniosité, le succès définitif de nos armes, c'est-à-dire sauvegarder pour les petites nationalités le droit à l'existence et obtenir le triomphe loyal et réparateur de la vérité, de la civilisation et du droit. »

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 18 NOVEMBRE 1914

M. le PRÉSIDENT met aux voix l'adoption du procès-verbal de la séance du 18 novembre 1914, paru dans le journal de la Société de novembre-décembre 1914. Ce procès-verbal est adopté sans observations.

NÉCROLOGIE : MM. J. BERNARD ET LELIÈVRE

M. le PRÉSIDENT annonce en termes émus le décès de notre regretté vice-président Jules Bernard, dont la disparition surprendra et attristera tous nos collègues. — M. J. Bernard était né en 1847; il passa par l'École polytechnique, devint capitaine du génie et donna sa démission pour entrer à la Compagnie du Nord où il occupa d'importantes fonctions lui permettant d'exercer ses talents de mathématicien et de statisticien. — Il a donné à la Société de nombreux travaux et il laissera parmi nous le souvenir d'un esprit avisé et d'un homme aimable. La Société se joindra au président pour exprimer à sa famille sa respectueuse sympathie.

La Société a été également éprouvée par la perte de M. Lelièvre, directeur de la Mutuelle du Mans qui, bien qu'éloigné de notre Société n'en suivait pas moins avec intérêt ses travaux. M. le Président exprime à la famille toutes ses condoléances.

CORRESPONDANCE ET PRÉSENTATION D'OUVRAGES

M. le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL donne lecture de la correspondance, parmi laquelle il signale la carte de souhaits de notre sympathique collègue Sir G. Knibbs auquel les membres de la Société adressent leurs vœux les meilleurs.

Parmi les livres, M. le Secrétaire général indique particulièrement :

- *L'Annuaire statistique du Danemark* ;
- *Les Documents statistiques sur la régie fédérale des alcools en Suisse* ;
- Le beau Rapport annuel du Japon sur la Corée et un exemplaire du *Japan financial and Economic monthly*, qui contient un article intéressant sur la guerre ;
- *L'Annuaire statistique du Japon*, en français ;
- *Les Annales de l'instruction primaire en Uruguay*.

Enfin la Société a reçu deux intéressantes brochures :

L'une de M. BARREY, *Étude statistique et démographique de la population du Havre* ;

La seconde de M. BRIVAL-GAILLARD sur l'*État actuel des cultes en France*.

COMMUNICATION DE M. LE D^r CHERVIN A PROPOS DU SULTAN HUSSEIN-KEMAL

M. le D^r CHERVIN demande à dire quelques mots qui pourraient intéresser les statisticiens qui s'occupent de la polygamie.

On nous communique, dit-il, à propos du nouveau sultan d'Égypte, une observation curieuse, qui, si elle est exacte, indique une conséquence inattendue de la polygamie.

« De nombreux Égyptiens ont toujours considéré que c'est Hussein pacha qui aurait dû, lors de la déposition de son père Ismaïl, être nommé khédive, et non son frère Tewfik : Tewfik fut lui-même le frère d'Abbas II, qui vient d'être aussi déposé.

« En effet, la question n'a jamais été élucidée de savoir lequel des deux, de Tewfik ou de Hussein, était l'aîné.

« Il arriva cette étrange coïncidence que les deux princesses femmes d'Ismaïl pacha, donnèrent le jour, au même instant, chacune à un prince.

« Quand Ismaïl pacha fut déposé, ses ennemis soutinrent que Hussein était né une demi-heure après Tewfik, ce qui valut à ce dernier la succession au khédivat. Mais s'il avait dépendu d'Ismaïl de nommer son successeur, Tewfik n'aurait jamais régné ni Abbas non plus par conséquent.

« L'honneur qui revient, par suite des circonstances actuelles, à Hussein pacha pourrait donc être considéré comme une réparation de ses droits méconnus. »

COMMUNICATION DE M. PAUL MEURIOT SUR LA STATISTIQUE DE NOTRE PREMIÈRE LOI ÉLECTORALE (1791)

M. Paul MEURIOT fait une communication sur la statistique et les lois électorales de la Révolution française.

La constitution de 1791 admettait une triple base pour la fixation du chiffre des représentants des départements : le territoire, la population et les contributions directes. La députation de chaque département était en proportion de ces deux derniers éléments, le territoire ayant également droit à trois représentants, sauf Paris qui n'en comptait qu'un. Ce mode de répartition suivant lequel se firent les élections de la « Législative » avantageait certainement les départements les moins peuplés ou les plus riches. A la « Convention » la répartition des mandats par départements reste la même, mais dans l'esprit des conventionnels, Girondins ou Jacobins, le principe de la représentation établi exclusivement d'après la population est universellement admis. Il inspire aussi bien le projet de Condorcet que la loi électorale de la constitution de l'an I.

La première, cette constitution établit la population comme base exclusive de la représentation nationale, l'élection directe des députés au suffrage universel et le scrutin uninominal par circonscription d'un même nombre d'habitants (40.000). On sait que cette Constitution ne fut pas appliquée : elle avait fait place à celle de l'an III qui revenait au système de l'électorat censitaire et de l'élection à deux degrés de 1791. Mais la convention thermidorienne ne touche pas à la base de la population pour la représentation nationale et ce principe fut désormais intangible, au moins pour la Chambre des Députés.

M. Paul MEURIOT établit une comparaison entre la répartition actuelle par départements des sièges parlementaires et celle que donnerait l'application des trois bases de 1791. A l'inverse de ce qu'on pourrait croire, il n'y aurait pas

de différence bien sensible entre les deux systèmes. Dans 40 départements la députation serait la même et, parmi les 47 autres, l'oscillation en plus ou en moins ne dépasserait l'unité que dans 14 départements. Il n'y aurait de notable accroissement que dans la Seine (62 députés au lieu de 54), en raison de la forte part de ce département dans la somme des impôts directs.

En réalité, le chiffre de la population paraît bien être la base la plus commode et la plus logique pour la fixation du nombre de représentants élus de la nation et leur répartition territoriale.

M. le PRÉSIDENT remercie M. Meuriot de sa très intéressante communication, qui ne peut donner lieu à discussion puisqu'il s'agit d'un exposé de faits.

La séance est levée à 19 heures.

Le Secrétaire général,
Alfred BARRIOL.

Le Président,
Maurice BELLOM



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 17 FÉVRIER 1915

SOMMAIRE

OUVERTURE DE LA SÉANCE.

NÉCROLOGIE.

DEMANDES D'ADMISSION.

CORRESPONDANCE ET PRÉSENTATION D'OUVRAGES.

COMMUNICATION DE M. LE PRÉSIDENT RELATIVE AUX SUJETS A TRAITER EN 1915 (STATISTIQUES DE GUERRE).

COMMUNICATION DE M. YVES GUYOT SUR LE XIII^e CENSUS DES ÉTATS-UNIS.

FIXATION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DE MARS.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 18 heures, sous la présidence de M. Maurice BELLOM. La maison Berger-Levrault n'a pu envoyer encore les exemplaires du Journal pour le mois de janvier 1915; ce numéro contenant le procès-verbal de la séance du 16 décembre 1914, l'adoption dudit procès-verbal est remise à une date ultérieure.

NÉCROLOGIE

M. Maurice BELLOM, président, prononce sous la forme d'improvisation les paroles suivantes :

« MESSIEURS,

« La liste nécrologique s'allonge dans la famille scientifique que constitue la Société de Statistique de Paris. Un de nos anciens présidents, membre honoraire français de l'Institut international de Statistique, M. Paul LEROY-BEAULIEU, vient d'être cruellement frappé par la perte de son fils, M. Pierre LEROY-BEAULIEU, tombé au champ d'honneur avec un héroïsme qui a arraché un cri d'admiration à ses ennemis eux-mêmes. Ce deuil n'est pas seulement familial; il est national et même doublement national, sinon par des manifestations extérieures, du moins dans le cœur de tous les bons Français : car la patrie est doublement atteinte dans l'œuvre actuelle de défense militaire et dans l'œuvre future de relèvement matériel; l'officier était aussi utile pour le commandement de sa batterie que l'économiste l'aurait été au lendemain de la paix pour la

réparation des ravages de la guerre; champion de la lutte d'aujourd'hui, il aurait été l'un des chefs du labeur pacifique de demain. Il était, en effet, le collaborateur intime du maître de la science économique qui, retenu par l'âge loin du front des armées, ne cesse de mener le bon combat en prodiguant les exhortations patriotiques et en dénonçant les machinations d'un ennemi que, dès le début des hostilités, il attachait au pilori de l'histoire sous le vocable de « nation de proie ». L'infatigable publiciste qui, avec un stoïcisme patriotique et une chrétienne résignation, voit depuis quelques années les vides se multiplier autour de lui, ne cesse d'accomplir sa tâche scientifique; tel ce chef d'armée que la nouvelle inopinée de la mort d'un de ses fils tué à l'ennemi ne détermine pas à interrompre le cours des ordres qu'il donne. Aussi bien peut-il être fier tant de la vie que de la mort de son fils. Cette vie était à la fois un modèle des vertus privées dans cette famille où il donnait l'exemple de la lutte contre la dépopulation, et un modèle des vertus civiques dans les assemblées, où sa compétence suggérait les solutions et où son talent d'exposition éclairait les débats. Et dans sa mort, digne représentant de la culture classique, il a su, non pas en dépit, mais précisément à cause de cette formation, se montrer le glorieux descendant des plus valeureux soldats de l'antiquité. Ce n'est donc qu'une expression de sympathie, au sens étymologique du mot, que je me permettrai de formuler en votre nom à l'égard de M. Paul LEROY-BEAULIEU, c'est-à-dire une expression d'admiration et de respect pour la mémoire de son fils. Je ne me hasarderai point à lui adresser un témoignage de condoléances, dans la crainte de m'attirer la fière réponse du héros de Corneille :

La gloire de sa mort m'a payé de sa perte!

« Je suis donc certain, Messieurs, d'être votre fidèle interprète en proposant d'insérer dans le procès-verbal de la présente séance, à la suite des paroles que je viens de prononcer, la traduction de la lettre que le major de l'ambulance allemande a écrite à M^{me} Pierre LEROY-BEAULIEU (1) et d'adresser à M. Paul LEROY-BEAULIEU un extrait du procès-verbal. » (*Assentiment unanime.*)

(1) Voici la traduction de la lettre que le médecin de l'ambulance allemande a adressée à M^{me} Pierre Leroy-Beaulieu

« A.....-le-C....., le 19 janvier.

« TRÈS HONORÉ MADAME,

« C'est avec l'expression de la plus profonde condoléance que j'ai l'honneur de vous faire part que Monsieur votre mari, capitaine d'un groupe de territoriale du ...^e régiment d'artillerie, est mort avant-hier, dans mon ambulance, des suites d'une grave blessure à la tête. Ainsi qu'il m'a été rapporté, il a été blessé en combattant avec la bravoure d'un héros.

« Après que tous ses servants furent tombés, il a servi encore lui-même sa pièce : quand il fut obligé de cesser, il continua à se défendre avec son revolver à la main jusqu'à ce que la balle, qui pénétra dans la tempe droite et endommagea l'œil, l'eût atteint.

« Il a été blessé le 13 janvier. La blessure était si grave qu'il a perdu immédiatement connaissance et ne l'a plus retrouvée jusqu'à sa mort, qui a été sans souffrance et douce. L'enterrement a eu lieu aujourd'hui, dans notre cimetière de militaires, avec les honneurs militaires, en présence d'officiers et de soldats allemands.

« La tombe a été ornée d'une croix et est reconnaissable par le n^o 76. La bénédiction a été donnée par le prêtre catholique de la division de notre corps d'armée. Je m'incline profondément et plein d'admiration devant la vaillance de ce camarade combattant héroïquement jusqu'à la dernière extrémité pour sa patrie.

« Ce m'est en même temps une douleur que notre science médicale, qui, bien entendu, a tout fait pour lui venir en aide, n'ait pu réussir à conserver cette vie si précieuse pour les siens.

« Veuillez agréer, Madame, l'expression de ma plus haute considération. Que Dieu vous console vous et vos enfants.

« DR GFISLER,

Stabsarzt et médecin chef de l'ambulance n^o 3, 3^e corps d'armée. »

« M. Armand de VAUGELAS, l'un de nos plus jeunes collègues, a succombé le 31 janvier à l'hôpital de Rosendaël, près de Dunkerque, dans sa trente-quatrième année. Inspecteur des Finances, il était parti comme lieutenant au 90^e régiment d'infanterie, et sa belle conduite dans divers engagements près d'Ypres lui avait valu d'être cité deux fois à l'ordre du jour, nommé capitaine et fait chevalier de la Légion d'honneur. L'inhumation a eu lieu au cimetière de Dunkerque le 2 février. Notre Société perd en M. DE VAUGELAS une brillante intelligence, qui aurait fait honneur à ses parrains MM. DE MATHAREL et BARRIOL. Notre secrétaire général, qui connaissait particulièrement son ancien élève, retracera la carrière de M. DE VAUGELAS dans l'un des prochains numéros du Journal.

« Notre collègue, André-Ernest ROBERT, docteur en droit, rédacteur au ministère des Travaux publics, a été tué le 11 décembre 1914 d'une balle au front, au combat de Saint-Julien (Belgique), à l'âge de trente-deux ans; il était assidu à nos séances, et nous regrettons ce décès prématuré, qui tranche brusquement une carrière qui s'annonçait pleine de promesses.

« M. A. Robert s'était fait connaître depuis quelques années par des études économiques appréciées : *Le Saint-Simonisme et l'Hérédité*; — *Le Socialisme d'État*, etc., et était sur le point de publier un troisième ouvrage sur le Collectivisme d'État.

Sa mère, en nous faisant part de la triste nouvelle, a eu la touchante pensée, dont nous la remercions, de nous transmettre en même temps un exemplaire des deux premières publications destinées à la Bibliothèque de la Société.

« Un extrait du procès-verbal de la séance sera adressé aux familles de ces victimes de la guerre en témoignage de la part que la Société prend à leur douleur. »

DEMANDES D'ADMISSION

M. le Président annonce qu'il a reçu les demandes d'admission suivantes :

Au titre de *membres titulaires* :

M. le comte CRESSATY, directeur de la Banque française d'Égypte, 7, rue Auber, présenté par MM. DOUMER et BARRIOL.

M. G. DURIEU, commissaire de surveillance administrative des Chemins de fer, 5, boulevard du Roi, à Versailles, présenté par MM. BARRIOL et GIRARD.

Au titre de *membre correspondant* :

M. le professeur Luigi AMOROSO, viâ Cavour, 96, à Rome, présenté par MM. HUBER et BARRIOL.

CORRESPONDANCE ET PRÉSENTATION D'OUVRAGES

M. le secrétaire général donne lecture de la correspondance. Il signale une lettre de remerciements de M^{me} BERNARD, veuve de notre regretté vice-président, Jules BERNARD, — une lettre de M. Arthur.-J. COOK, qui a tenu à faire indiquer son titre de membre de la Société de Statistique de Paris dans sa souscription à The French Relief Fund.

M. le capitaine de BOIS-MENU remercie la Société des renseignements statistiques qui lui ont été fournis pour une étude démographique.

M. le secrétaire général lit la liste des principaux ouvrages reçus depuis la dernière séance, savoir :

Statistique suédoise, 1912;

Mouvement de la population italienne, 1912;

Annuaire du Japon; — cet exemplaire en japonais suit l'exemplaire en français dont il a précédemment été fait mention.

Commerce et navigation en 1911 et statistique du Portugal.

COMMUNICATION DE M. LE PRÉSIDENT RELATIVE AUX SUJETS A TRAITER EN 1915
(STATISTIQUES DE GUERRE)

M. Maurice BELLOM, président, s'exprime en ces termes :

« MESSIEURS,

« Au moment où tous les esprits et tous les cœurs français sont tendus vers l'admirable effort qui doit nous donner la victoire, il m'a semblé que les travaux de la Société de Statistique de Paris devaient répondre à la prédominance que les graves événements militaires tiennent à juste titre dans la préoccupation tant de l'opinion publique que des hommes d'étude

« A cet effet, j'ai voulu, dès le début de ma présidence, orienter vers les faits de la guerre les discussions de notre Société pendant la durée de la mission dont votre flatteuse confiance a bien voulu me charger.

« J'ai eu le très grand bonheur — et je tiens à leur exprimer ma plus vive gratitude — d'obtenir le concours empressé de :

« MM. HUBER, pour les *effectifs mobilisables* et (après la guerre) pour les *effectifs mobilisés, les effectifs des prisonniers, des blessés, des tués.*

« CHERVIN, pour la question des *petites nationalités.*

« R.-G. LÉVY, pour les *ressources financières des belligérants.*

« Ed. THÉRY, pour les *ressources économiques des belligérants (la crise du pain en Allemagne).*

« Yves GUYOT, pour la question du *commerce international pendant la guerre.*

« Je compte moi-même traiter, après la fin des hostilités, la question de l'*assurance pendant la guerre.*

« Mon projet consisterait à réunir toutes ces études en un volume dont je rédigerais la préface pour expliquer brièvement la genèse et le plan de ce travail et qui aurait pour titre : *Les Travaux de la Société de Statistique de Paris durant la guerre de* ; l'avenir seul déterminera les dates à inscrire.

« La série de ces études s'ouvrira dès la prochaine séance si, comme j'ose l'espérer, vous ne désavouez pas mon initiative. » (*Assentiment unanime.*)

M. le président donne ensuite la parole à M. Yves GUYOT, pour sa communication sur les résultats généraux du XIII^e Census des États-Unis.

COMMUNICATION DE M. YVES GUYOT SUR LE XIII^e CENSUS DES ÉTATS-UNIS

On sait que nul pays n'a fait des dépenses équivalentes à celles qu'ont faites les États-Unis pour établir tous les dix ans leur situation. Ils ont même intercalé un Census industriel en 1905 entre les deux grands Census généraux de 1900 et de 1910. Les trois derniers volumes du dernier ont été distribués en 1914. Dans un pays ayant un développement aussi rapide, ces chiffres ont déjà vieilli. La population recensée est de 91.972.000 habitants. En 1914, elle était évaluée à plus de 99 millions.

La population urbaine gagne rapidement sur la population rurale, qui comprend toute la population habitant des localités de 2.500 têtes et au-dessous. La population urbaine, qui comptait pour moins d'un tiers en 1880, compte maintenant pour près de la moitié. Dans l'État de New-York et dans le Massachusetts, la population urbaine dépasse 75 %. Les États-Unis comptent trois villes contenant en tout 8.501.000 habitants, soit 9,2 % de la population totale

La surface terrestre des États-Unis était de 1.903.290.000 acres; la surface des exploitations agricoles est de 878.798.000 acres, soit de 46 %. La surface en culture est de 478.452.000 acres, soit un quart de la surface des terres labou-

rables des États-Unis. Elle représente 191.200.000 hectares, soit treize fois la surface des terres labourables en France.

La surface moyenne des fermes est de 138 acres, sur lesquelles 75 sont en culture, soit respectivement 55 et 30 hectares. Ce dernier chiffre est un peu supérieur à la superficie des exploitations moyennes en France.

La valeur totale de la propriété des exploitations agricoles représente 41 millions de dollars, soit 215 millions de francs : les deux tiers comprennent la valeur de la terre, un sixième la valeur des bâtiments, un sixième la valeur des machines et du bétail. La valeur moyenne par exploitation était en 1900 de \$ 3.563 (17.800 francs) ; elle atteint \$ 6.444 (32.200 francs) en 1910, soit une augmentation de 81 %. La valeur moyenne de la propriété par ferme est de \$ 46,64 (487 francs à l'hectare) et celle de la ferme elle-même de \$ 32,40 (soit 400 francs à l'hectare).

La valeur de la propriété agricole a plus que doublé de 1900 à 1910. Elle a passé de \$ 20.450 millions à \$ 41.500 millions.

Le Censur de 1905 avait distingué 339 genres d'industrie, celui de 1910 les réduit à 264. Le Censur de 1910 ne concerne que les établissements employant de la force motrice ou dont la valeur des produits atteint au moins \$ 500. Ce Censur ne comprend ni les entreprises de construction ni les transports, et l'industrie minière forme une partie séparée.

Le nombre des établissements recensés est de 268.491.

En 1900, le capital des établissements semblables était de 8.925 millions de dollars ; le nombre des salaires de 4.712.000 ; le total des salaires de \$ 2.008 millions, le prix des matières premières de \$ 6.576 millions ; la valeur des produits de \$ 11.407 millions ; la valeur des produits, déduction faite de la valeur des matières premières, de 4.831 millions de dollars.

En 1910, les mêmes rubriques donnent : capital, 18.428 millions de dollars ; nombre de salaires, 6.615 millions ; total des salaires, 3.427 millions de dollars ; prix des matières premières, 12.142 millions de dollars ; valeur des produits, \$ 20.672 millions ; valeur ajoutée à la fabrication, 8.532 millions de dollars.

En dix ans, la valeur des produits ajoutés à la fabrication a presque doublé.

Le nombre des personnes engagées dans les manufactures et fabriques, non compris les petits établissements, s'élevait à 6.162.000 hommes ; 1.516.000 femmes ; total, 7.678.000. Les propriétaires et membres des firmes, les directeurs et hauts employés comptent dans ce nombre pour 487.000 ou 7 % ; les employés (*clerks*) pour 576.000. Les adultes au-dessus de seize ans représentent 97,5 %.

La grande production des États-Unis n'a pas émigré dans l'Ouest.

La comparaison des divers Censur montre les progrès des États-Unis : la vitesse de ces progrès s'accélère avec une rapidité qui doit faire notre admiration ; mais, si la réforme du tarif et la réforme des banques peuvent y contribuer, les mesures interventionnistes contre les chemins de fer, contre les grandes entreprises sont de nature à les frapper d'arrêt.

M. le PRÉSIDENT remercie très vivement M. Yves Guyot de sa très intéressante communication.

FIXATION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DE MARS (1)

L'heure avancée ne permettant pas à M. NEYMARCK de développer sa communication, elle est remise à la séance de mars dont l'ordre du jour est ainsi fixé (1) :

1^o *Rapports du trésorier et de la Commission des Fonds et Archives ;*

(1) Dans sa séance du 3 mars 1915, le Conseil de la Société de Statistique a décidé d'inscrire en première ligne, à l'ordre du jour, la question suivante :

Radiation des membres de nationalités ennemies.

- 2° *Les Émissions et remboursements d'obligations de chemins de fer en 1914.*
— *Les modes de placement dans l'avenir*, par M. A. NEYMARCK;
3° *La Crise du pain en Allemagne*, par M. Ed. THÉRY.
La séance est levée à 19 heures.

Le Secrétaire général,
Alfred BARRIOL.

Le Président,
Maurice BELLOM,
